

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 3 mars 2017 à 20 h 30 à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

PRESENTS : Mmes BERTIN - CHOPINEAU – LEFEBVRE - MAUPAS – PAURON – RAIMBAULT -
MM. BILLAUT – BERNARDIN – BUFFET – PINARD - REZARD - ROBINET – ROUSSET - de
VOGÜÉ

ABSENTE EXCUSÉE : Mme VINCK

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente, décide :

↳ de renouveler l'adhésion de la commune au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Cher pour le personnel communal

↳ de poursuivre, suite à la première estimation du coût des travaux réalisée par le SDE 18, le projet d'enfouissement des réseaux secs et restitution de l'éclairage public, route des Fouchards (de l'école maternelle à l'atelier municipal)

↳ d'acquérir, suite à succession, deux petites parcelles situées aux abords du quartier des Vieilles Vignes

↳ de procéder au remplacement de trois poteaux en chêne façade Sud de la Mairie, pour un montant de 3 903.81 € HT par l'entreprise Fleurier de Boulleret

↳ de procéder à la réparation de trois tampons en fonte sur la RD 13, en agglomération, pour un montant de 1 425 € HT par l'entreprise Bernard Frères de Boulleret

↳ de procéder au remplacement de la clôture du stade municipal pour un montant de 2 650 € HT, par l'entreprise Mellot de Santranges

↳ de procéder à l'acquisition d'un broyeur d'accotement pour un montant de 3 840 € HT déduction faite de la reprise de l'ancien matériel et d'une remise accordée par l'entreprise Beaulieu Agricole de Beaulieu-sur-Loire

↳ de ne pas donner suite à la demande de deux agriculteurs de la commune pour la mise en culture d'un chemin communal

↳ de l'adhésion à : - l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des communes pour un montant annuel de 65 €

- l'association des Villes et Villages fleuris pour un montant annuel de 200 €

- SPA du Cher – fourrière « chiens » obligatoire pour un montant annuel de 694 €

↳ d'adopter une motion de soutien aux agriculteurs du Pays Fort, suite à la réforme en cours des zones défavorisées simples – motion qui sera adressée à Mme la Préfète

↳ d'accepter les divers dons et mécénats versés par des personnes physiques ou morales dans le cadre du parrainage du programme « d'un été à Boulleret »

Questions diverses :

M. le Maire :

- évoque les travaux engagés dans l'urgence sur la toiture de l'Eglise, pour un montant TTC de 21 179 €
- donne lecture de plusieurs courriers de remerciements, dont les élèves de la classe de neige pour la subvention octroyée par le conseil municipal qui leur a permis de financer une partie de séjour à Ancelle et Mme Chassagnon pour la bienveillance que la commune a eue à son égard, suite à l'incendie de sa maison
- précise, que depuis le 2 mars, la mairie ne sera plus habilitée à faire les Cartes d'Indentité. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil biométrique seront en mesure d'accepter les demandes.
- informe :
 - que la commune a été labellisée au titre du Label Territoire, Villes et Village Internet
 - que la mission de Service Civique à la Mairie de Boulleret a permis à Mme Charlotte Durand de trouver un emploi, qu'elle a donc quitté sa mission de service civique et qu'elle est remplacée par Aline Guégan depuis le 1^{er} mars
 - que le nettoyage des bords de Loire aura lieu le 4 mars, rendez-vous à Rognon et qu'une brocante se tiendra à Rognon le 2 avril prochain
 - que M. Buffet planche actuellement, en collaboration avec le Centre de Gestion des Routes, sur la révision du classement de la voirie communale

Tour de table :

- Mme Raimbault informe les membres du conseil que le syndicat intercommunal de la Maison de Retraite a été dissous par arrêté préfectoral en date du 2 février 2017 et que les fonds issus de la répartition ont été reversés aux communes
- Mme Pauron félicite et remercie les services techniques pour la qualité du travail apporté lors de la mise en place de calcaire, sur les trottoirs aux Fouchards et différents points de la commune
- Mme Maupas signale qu'après le passage de la balayeuse, d'importantes traces d'hydrocarbures ont été constatées sur la route de Mabillois. Un courrier sera adressé à l'entreprise prestataire
- Mme Raimbault informe le conseil que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du canton de Léré a été dissous lors de l'assemblée générale de ce jour et que le centre sera repris par la Maison des Jeunes pour l'été 2017, avant d'être repris par la nouvelle communauté de communes. Les fonds et le matériel issus de cette dissolution seront reversés à la Maison des Jeunes.
- M. le Maire évoque l'avancée du dossier de l'école maternelle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures cinquante-cinq

Le Maire,
Jean-Louis BILLAUT